

# Marillet Infos

Février 2022

## Inscription sur les listes électorales

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales :

- jusqu'au 2 mars 2022 pour la télé inscription
- jusqu'au 4 mars 2022 pour le formulaire papier

## Nomination du nouveau 2ème Adjoint au Maire

Madame Sylvie REBIFFE, deuxième adjointe, ayant démissionné du conseil municipal en raison de la charge de son activité personnelle, le Conseil a procédé à la nomination de Monsieur Thierry FRELAND en tant que 2ème Adjoint au Maire.

## Soyez vigilants

La gendarmerie nous rend attentifs suite à de nombreux vols perpétrés dans les communes avoisinantes (garages, abris de jardin, etc....).

## Désherbage du cimetière

Depuis 2014, la Commune s'est engagée dans la démarche zéro-phyto sauf pour le cimetière où elle peut éventuellement agir jusqu'à fin juin 2022.

L'entretien du cimetière par l'organisme chargé des espaces verts s'avérant particulièrement onéreux, nous faisons appel aux bénévoles pour un désherbage manuel, avec vos propres outils, **le samedi 2 avril 2022 de 10 h à midi.**

## Demande d'autorisation d'urbanisme

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez envoyer vos demandes d'autorisation d'urbanisme sur l'adresse suivante :

**[urbanisme.marillet@gmail.com](mailto:urbanisme.marillet@gmail.com)**

## Divers

Nous restons attentifs à vos observations et suggestions pour entreprendre la démarche vers un village fleuri.

Pour rappel, nous avons déjà obtenu un prix en 2015 au concours « Paysage de notre commune ».

Mairie – 14 rue des Ajoncs 85240 MARILLET

Tél : 02.51.00.46.34 / Courriel : [commune.marillet@orange.fr](mailto:commune.marillet@orange.fr)

Ouverture : mercredi et vendredi de 13h30 à 17h00, jeudi de 14h30 à 17h00 (permanence du Maire)